**Articulation des démarches d’amélioration continue – Labels, certifications et évaluation**

[Circulaire du 23 octobre 2023](https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo43/MENE2319599C) relative au label et au processus de labellisation Lycée des métiers. [Circulaire du 1er juillet 2024](https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo29/MENE2417729C) relative à la simplification du processus et des outils de pilotage des EPLE.

**2023 - Académies d’Aix-Marseille et Besançon, à partir de la synthèse des ateliers Qualéduc du séminaire PNF Lycée des métiers**

|  |
| --- |
| **Check** Évaluer |
| **Exemples d’outils**  **et** **d’indicateurs de suivi**  Organigramme du pilotage  Charte de fonctionnement  Lettres de missions  Nombre et catégories d’acteurs impliqués  Groupes de travail identifiés et actifs  Nombre de comptes-rendus de réunion, de productions des groupes de travail  Nombre de parts fonctionnelles du PACTE mobilisées en lien avec les labels, l’amélioration continue  Annuaire personnes ressources  Nombre de partenariats et taux de conventions  Outil(s) facilitateur(s)/collaboratif(s) de croisement des démarches  Tableaux de bord  Indicateurs résultats élèves  Indicateurs climat scolaire  Indicateurs taxes d’apprentissage  Régularité du suivi des démarches  Reportings  Outils et canaux de communication  Visuels / logos / signalétique  Charte graphique courrier  Visibilité et nombre de publications internet établissement et sites institutionnels mettant en valeur les labels  Analyse des rapports d’audit de labellisation et de certification (Lycée des métiers, Euroscol, égalité-filles garçons, E3D, Eduform…) de l’évaluation externe  Nombre d’actions de formation à l’amélioration continue, taux de participation |

|  |
| --- |
| **Plan** Planifier |
| **Acteurs - Actions - Moyens – Temps**  ***Un questionnaire d’auto-évaluation est conçu par l’établissement à partir de la liste, non exhaustive, des propositions ci-dessous***  **Stratégies de pilotage**  Impulsion du chef d’établissement et de l’équipe de direction  Identification des acteurs du comité de pilotage qualité et répartition selon les démarches et les labels en lien avec le projet de l’établissement  Définition des missions respectives et des points de croisement  Organisation et planification des actions  Réalisation de bilans au service d’objectifs communs  Inscription des démarches et actions dans le long terme (faire vivre les labels au quotidien)  Mesure des effets sur les résultats des élèves et le climat scolaire  Rôle dévolu au conseil pédagogique, au bureau des entreprises  Implication du conseil de la vie lycéenne (CVL)  Partenaires extérieurs (professionnels, collectivités territoriales, associations, parents…)  **Accompagnement de l’établissement**  Demande d’accompagnement par l’établissement  Identification des instances académiques / des coordonnateurs de bassins ou de réseau  Valorisation par l’académie / la région académique  Comité de pilotage académique « démarche qualité » associant l’ensemble des représentants des démarches et le référent Qualéduc  **Communication**  Communication explicite du projet d’établissement intégrant la politique globale de démarche qualité  Communication interne et externe autour des labels et des certifications de l’établissement  Communication régulière aux entreprises / association des entreprises aux événements de labellisation et de certification  Communication et partage des données (« reporting », tableau de bord global incluant tous les labels)  **Développement professionnel des personnels**  Formations dédiées à la démarche qualité et aux indicateurs  Acculturation à l’amélioration continue afin d’inscrire une politique de démarche qualité de façon pérenne |

|  |
| --- |
| **Plan** Planifier |
| **Sens, objectifs**  La réforme du lycée professionnel vise à :  - lutter contre le décrochage scolaire ;  - améliorer la réussite dans les poursuites d’études ;  - améliorer l’insertion professionnelle des lycéens.  L’obtention de labels, de certifications et d’accréditations est gage d’excellence pour la voie professionnelle.  L’auto-évaluation proposée par les fiches Qualéduc permet aux établissements d’entrer dans une démarche d’amélioration continue dans de nombreux domaines.  Il est dans l’intérêt de l’établissement de conduire une politique globale de démarche qualité pour une meilleure visibilité à l’externe ainsi qu’une implication plus efficace des équipes dans l’établissement.  **Mots clés :**  Cohérence des démarches / synergie  Amélioration continue renforcée  Meilleure attractivité  Motivation interne / travail d’équipe  Innovation pédagogique  Valorisation  **La démarche qualité fait partie intégrante du projet d’établissement** |